

AUREP

Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise (IPCE)

FORMATION EN GESTION DE PATRIMOINE

ÉDITO



Pascal Pineau

Responsable pédagogique IPCE
Gérant cabinet AF2P

“ Notre approche vise à optimiser la situation tant professionnelle que privée, au-delà des solutions proposées aux clients particuliers, qui ne peuvent suffire alors. ”

Depuis près de 25 ans, l'AUREP assure la montée en compétences des professionnels du patrimoine afin qu'ils accompagnent entrepreneurs individuels et dirigeants d'entreprises, en particulier lors des réorganisations et transmissions de l'outil professionnel.

L'approche, transversale et pluridisciplinaire, intègre ainsi une dimension supplémentaire – et en l'occurrence déterminante –, avec le souci d'optimiser la situation tant professionnelle que privée, au-delà des solutions proposées aux clients particuliers, qui ne peuvent suffire alors.

La spécialisation s'appuie sur une connaissance poussée du droit, avec non seulement une utilisation originale et adaptée de composantes traditionnelles de la gestion de patrimoine (droit civil et fiscalité des particuliers) mais encore un travail d'ingénierie s'appuyant sur des disciplines complexes et intégrées (droit des affaires, droit social, comptabilité et fiscalité professionnelle).

L'intérêt évident de la clientèle visée et la nécessité d'un bagage technique solide ont fait le succès de la Formation IPCE.

LA FORMATION IPCE EN CHIFFRES



2005
DATE DE CRÉATION



92%
DE SATISFACTION
EN 2023



80%
DE RÉUSSITE EN 2023



990
NOMBRE DE DIPLÔMÉS



PARIS



30
APPRENANTS
MAXIMUM PAR GROUPE

AUREP, LA RÉFÉRENCE DES FORMATIONS
EN GESTION DE PATRIMOINE DEPUIS 1995



29
ANS D'EXISTENCE



1 300
PROFESSIONNELS FORMÉS
EN 2023



90
INTERVENANTS



93%
DE SATISFACTION EN
2023



+ 2 100
ADHÉRENTS AU CLUB
AUREP ALUMNI



INGÉNIERIE PATRIMONIALE DU CHEF D'ENTREPRISE

Rythme  4 jours consécutifs de cours par mois

Durée  28 jours (196 heures)

Ville  Paris

Modalités  **Présentiel et Mixte**
(alternance de présentiel et distanciel)

Tarif 2023  7050 € (non soumis à TVA)
Validation des Prérequis Professionnels (si nécessaire) : 300 €
Tarif réduit : 6 570 € pour les sociétés qui inscrivent au moins 5 collaborateurs sur la même formation, la même année, et pour les demandeurs d'emploi au moment de la formation.
*Tarifs non assujettis à TVA.

Il est également possible de constituer des groupes dédiés sur demande. Pour en savoir plus : contact@aurep.com.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette spécialisation est dédiée aux professionnels de la gestion de patrimoine souhaitant intégrer la dimension entreprise dans la démarche patrimoniale proposée aux dirigeants, en maîtrisant de nouveaux éléments d'optimisation (droit des affaires, stratégie de rémunération...).

CARRIÈRES OU DÉBOUCHÉS

- Conseiller en gestion de patrimoine du chef d'entreprise salarié ou indépendant
- Ingénieur patrimonial
- Banquier privé



INSCRIPTIONS 2025

**Ouverture
en mars 2024**



PLACES LIMITÉES

**30 participants par
groupe**





PRÉREQUIS



Cette formation est ouverte à ceux qui justifient :

- › soit d'un diplôme de niveau 6 RNCP dans les domaines économique ou juridique
- › soit d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion de patrimoine. Dans ce cas l'admission à la préparation du certificat est subordonnée à l'avis d'une commission de validation des acquis de l'expérience.

Pour en savoir plus :

www.aurep.com ou contactez-nous à l'adresse contact@aurep.com



LIEU
Paris



FORMAT
Annuel, de janvier à
septembre 2025



EXAMENS
Décembre 2025

PLAN DE FORMATION

INGÉNIERIE PATRIMONIALE DU CHEF D'ENTREPRISE

Maîtriser le droit patrimonial du chef d'entreprise	Chef d'entreprise et son patrimoine	UE1	3.5 h
	Chef d'entreprise et son couple	UE2	14 h
	Divorce du chef d'entreprise	UE3	10.5 h
	Principes du droit des affaires	UE4	7 h
	Aspects juridiques de la transmission d'entreprise	UE5	17.5 h
	Garanties pesant sur la tête du dirigeant	UE6	7 h
	Approche sociale du chef d'entreprise : prévoyance et retraite	UE7	14 h
Optimiser la fiscalité du dirigeant d'entreprise et de la transmission d'entreprise	Fiscalité de l'entreprise et du chef d'entreprise	UE8	7 h
	Régimes spécifiques à la transmission d'entreprise	UE9	10.5 h
	Démembrement de propriété	UE10	7 h
	IFI, stratégies immobilières et chef d'entreprise	UE11	7 h
	Transmission de l'entreprise dans le cadre familial	UE12	10.5 h
	Problématiques internationales du chef d'entreprise	UE13	7 h
	Financement, évaluation et fonctionnement comptable	UE14	7 h
	Mode de détention de l'immobilier de l'entreprise	UE15	10.5 h
	L'empêchement du chef d'entreprise	UE16	7 h
Comptabilité et opération de haut bilan	UE17	7 h	
Développer la relation avec le chef d'entreprise et accompagner ses choix	Approche et suivi du dirigeant	UE18	7 h
	Organisation/réorganisation de l'entreprise (cas 1)	UE19	7 h
	Accompagnement de la cession de l'entreprise (cas 2)	UE20	7 h
	Accompagnement de la transmission à titre gratuit de l'entreprise (cas 3)	UE21	7 h
	Mise en place de schémas combinés de transmission (cas 4)	UE22	7 h
	Optimisation des rémunérations du chef d'entreprise	UE23	7 h

ÉVALUATION

- Épreuve 1 : étude de cas écrite de 4h notée sur 40
- Épreuve 2 : mise en situation professionnelle de 40min notée sur 20

La certification est obtenue dès lors que le candidat obtient minimum 30/60, sous réserve d'avoir obtenu minimum 14/40 à l'épreuve 1.





LE PACK APPRENANT : EFFICACITÉ, ADAPTABILITÉ

Avec plus de 25 ans de recul sur nos formations, sur vos besoins et vos attentes, nous vous proposons ce qui est le plus utile et pertinent pour optimiser vos formations et les rendre 100 % efficaces et opérationnelles au cœur de votre métier.

Et parce que vous êtes aussi la clé de votre propre réussite et que se former doit être une expérience de partage et de plaisir, nous avons imaginé un parcours pédagogique innovant qui associe l'humain et le digital.

En effet, en plus des cours en présentiel et/ou en distanciel, dispensés par une équipe d'experts hautement qualifiée, l'AUREP met à disposition de chaque participant un pack apprenant complet :



- **Un accès à un extranet scolarité** où chaque participant pourra retrouver son planning de cours, émarger pour valider sa présence lors des cours, compléter les questionnaires satisfaction...
- **Un accès à notre plateforme LMS** proposant les livres de cours et supports de présentation utilisés par les intervenants lors des cours.
- **Un accès au Profil Invest Aurep**, questionnaire risque multi-dimensionnel conçu pour accompagner les professionnels de la gestion de patrimoine.

UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

Une équipe pédagogique hautement qualifiée, composée de formateurs universitaires ou professionnels, sélectionnés avec rigueur et reconnus comme spécialistes dans leurs domaines.

**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE
ET FORMATEUR**



Pascal Pineau
Gérant cabinet AF2P



Olivier Bourbier
Gérant fondateur
INSITU REMUNERATION



Marion Chapel-Massot
Dirigeant DECARION



Roseline Charasse
Directrice ingénierie
patrimoniale CIC Banque
Privé île de France



Olivier Chomono
Directeur Associé
LA CURATELAIRE



Bérengère Deltombe
Wealth Planner CA INDOSUEZ
WEALTH EUROPE



Clément Dornier

Responsable structuration
associé INOVIS BY CAELIS



Christian Ensfelder

Gérant
ECCO PATRIMOINE



François Fruleux

Docteur en droit, Maître de conférences
associé à l'Université Paris-Dauphine,
Directeur du Jurisclasseur Fiscal
Enregistrement Traité



Joëlle Lasry

Spécialiste en évaluation
d'entreprises - Expert-comptable
Commissaire aux comptes



Xavier Lebrun

Directeur juridique en charge
de l'ingénierie patrimoniale
OUDART BANQUE PRIVÉE



Henry Leyrat

Docteur en droit privé – HDR
Diplômé Notaire
Consultant en gestion de patrimoine



Pascal Pineau

Associé MÉTISSE FINANCE



Bernard Roland

Formateur FACTORIELLES



Paul Scotto Di Carlo

Avocat spécialisé en droit
social et des sociétés

CANDIDATURE EN LIGNE

➤ **Vérifiez les prérequis (voir page 5)**



➤ **Renseignez le dossier de candidature et joignez les documents suivants :**

- Photo d'identité
- CV
- Copie de votre diplôme le plus élevé

À noter :

- Validation des prérequis professionnels (si nécessaire) : le montant de la procédure est de 300 €.
- Des éléments complémentaires peuvent vous être demandés en fonction de votre situation.



INSCRIPTION

La procédure s'effectue en 4 étapes :

1

ÉLIGIBILITÉ

examen de la candidature

2

RÉPONSE

dans un délai de 15 jours

3

FINANCEMENT

en cas d'acceptation de votre candidature, vous disposerez alors de 6 semaines pour finaliser les modalités de financement de votre formation

4

VALIDATION

de l'inscription après finalisation du dossier de financement

FINANCEMENT

Plusieurs possibilités vous sont offertes en fonction de votre profil :

- Je suis salarié..... → **Merci de vérifier les conditions d'éligibilité auprès de votre OPCO**
- Je suis à mon compte..... → **Merci de vérifier les conditions d'éligibilité auprès de votre OPCO**
(pro, indépendant et chef d'entreprise)
- Je suis demandeur d'emploi..... → **AIF**
- Je suis particulier → **Financement personnel**

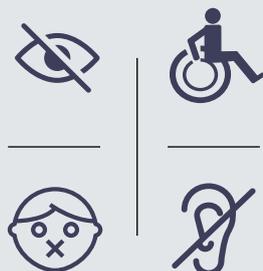


PLUS D'INFORMATIONS

Laurence Duchet ou Sandrine Lardeur
Tél : 04 73 17 15 10 • contact@arep.com

FACILITER L'ACCÈS À NOS FORMATIONS

L'AUREP est engagée dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Un référent handicap a été nommé et formé afin de faciliter l'accès à l'ensemble des formations.



Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

- La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Notre Organisme de Formation tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Tous nos formateurs, de part leurs expériences, sont sensibilisés aux situations de handicap.

N'hésitez pas à nous contacter.



Hélène Lasfargues
Référente handicap
referent@arep.com

ET APRÈS...

FORMATION

- › Expert en Conseil Patrimonial - ECP

SPÉCIALISATIONS

- › Gestion du Patrimoine à l'International - GPI
- › Gestion du Patrimoine des Seniors - GPS
- › Métiers du Family Office - MFO
- › Ingénierie en Allocation Patrimoniale - IAP

SÉMINAIRE D'ACTUALISATION

Chaque année, l'AUREP propose son séminaire d'actualisation des connaissances.

Cette rencontre annuelle, animée par des experts reconnus dans leur domaine, proposent aux professionnels de la gestion de patrimoine (conseillers en gestion de patrimoine, banquiers, notaires, avocats, experts-comptables...) une approche théorique et surtout pratique des nouveautés qui impactent leurs métiers afin de pouvoir les mettre en œuvre rapidement.

L'exhaustivité des thèmes abordés et la qualité des intervenants ont permis au fil des années de faire de ces journées un évènement incontournable de la gestion de patrimoine.

Les plus du séminaire

- › Des thèmes d'actualités différents chaque année
- › Des sujets intéressant toutes les spécialités : particulier, chef d'entreprise, gestion internationale...
- › Une belle opportunité pour entretenir et développer votre réseau professionnel
- › La possibilité de valider des heures de formations réglementaires (DDA/IAS, Carte Immo)



Le Club AUREP Alumni, un réseau sur toute la France et même au-delà

Dans un esprit associatif, convivial et interprofessionnel, le Club AUREP Alumni a vocation :

- › D'une part à rassembler l'ensemble de la communauté des élèves et anciens élèves de l'AUREP, suivant ou ayant suivi un cursus diplômant ou non diplômant ;
- › D'autre part à maintenir une relation durable et proactive avec l'équipe pédagogique de l'AUREP et sa direction.

RESTONS EN CONTACT

Inscrivez-vous à notre newsletter



in | f | X

aurep.com